

Excusé : Gilles DUTHU



Salle de rencontres et loisirs

Après avoir examiné l'Avant Projet Sommaire (A.P.S.) ainsi que le dossier chauffage, le conseil rencontrera l'architecte pour affiner le projet et lui permettre de réaliser l'Avant Projet Définitif (A.P.D.). Sous réserve de validation de ce document par le conseil, une réunion publique sera organisée afin de vous présenter le projet et vous permettre d'exprimer vos remarques/propositions.

Vous pouvez consulter l'Avant Projet Sommaire complet en mairie, les jours de permanence. Une partie des plans sera également visible au panneau d'affichage placé à l'entrée de la mairie.

Convention Pass-Foncier avec le Conseil Général

Afin de vendre rapidement les trois lots restants du Clos de Neuville, la commune est entrée dans le dispositif PASS-FONCIER (délibération du 10 février 2009 qui accorde une subvention de 3000 à 4000 Euros). Ce dispositif favorise l'accession à la propriété par des subventions à des couples primo-accédants. Le 3 juillet 2009, le Conseil Général de la Côte-d'Or a décidé de soutenir les communes engagées dans cette démarche en leur attribuant une aide financière (1000 euros par lot vendu). Le Conseil Général souhaite formaliser cette aide par une convention entre lui et la commune.

Le conseil délibère à l'unanimité pour la signature de cette convention.

Modification des statuts du SICECO

Le SICECO (*) souhaite modifier ses statuts afin d'être habilité à mettre en place un réseau de communication électronique très haut débit. Cela lui permettrait de participer avec le Conseil Général de Côte-d'Or au schéma départemental d'aménagement numérique pour la mise en œuvre, sur les supports réseaux électriques existants, de fibre optique aérienne.

Le conseil délibère à l'unanimité pour la modification des statuts du SICECO. (*)

(*) Syndicat Intercommunal des Communes Electrifiées de Côte-d'Or

Pré-diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Initié par le Conseil Régional (ADEME) et le SICECO, le pré-diagnostic a pour but d'établir le bilan énergétique d'un bâtiment (isolation), d'envisager les travaux à réaliser et d'estimer le budget nécessaire. Intéressé par ce projet, le conseil souhaite connaître le coût précis de cette étude avant de se prononcer.

.../...

Divers

Commission des bois : l'O.N.F. nous propose de vendre des arbres arrivés à maturité dans les parcelles 15, 19 et 20. Afin de faciliter l'abattage des hêtres (essentiellement) et de limiter les dégâts sur la végétation environnante, il est envisagé de procéder à un cloisonnement (dégagement de la zone d'abattage). L'exploitation de ce taillis permettrait d'obtenir environ 100 m³. Le bois sera offert à la personne qui se proposera pour mener à bien cette tâche. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec le président de la commission des bois, Hubert Mony, ou avec le secrétariat de mairie.

Ecole :

L'effectif de notre école est en baisse. Seulement 17 élèves à la rentrée prochaine, ce qui engendre la fermeture de la 2ème classe. Les enseignantes en poste cette année ont été nommées dans d'autres écoles. Mlle DE LESTRANGE à l'école maternelle de DAROIS et Mlle MAUPIN à l'école élémentaire de SAVIGNY SOUS MALAIN.

Mlle Myriam FRANÇOIS, actuellement en poste à DIJON, assurera la classe à la rentrée prochaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour le moment il y a suffisamment d'élèves pour ne pas envisager la fermeture de l'école. Mais les choses seront différentes dans 2 ou 3 ans lorsque l'effectif sera inférieur à 15 élèves, seuil retenu aujourd'hui par l'éducation nationale pour la fermeture d'une classe unique.

Commémoration du 18 juin : à l'occasion du 70ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle, la municipalité a eu le plaisir de remettre à Madame Elisabeth Guillemain un diplôme d'honneur de combattant, en hommage à son engagement dans la résistance lors de la seconde guerre mondiale. Entourée par sa grande famille et de nombreux villageois, cette cérémonie en l'honneur de Mme Guillemain a été très émouvante. Le conseil se fait l'interprète de Mme Guillemain pour remercier les enfants, les jeunes, ainsi que toutes celles et ceux qui lui ont fait le plaisir d'assister à cette cérémonie.

Assainissement : la réception des travaux a eu lieu le 16 juin dernier, en présence du cabinet Merlin (maître d'œuvre) et de l'entreprise Vincent Drouot. Ceci juste deux ans, jour pour jour, après le premier coup de pelle donné pour la réhabilitation de nos installations d'assainissement. Nous rappelons qu'une garantie décennale est appliquée sur ces travaux et qu'elle peut s'appliquer en cas de problèmes.

Cuves à fuel : la mairie met en vente deux cuves à fuel plastique d'une contenance de 2000 litres chacune. Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie aux heures de permanence.

Objets trouvés lors de la fête du bois :

- Badge électronique permettant probablement l'ouverture d'une porte de garage ou d'un portail.
- Gilet homme, taille 3, avec fermeture éclair, de couleur bordeaux ou lie de vin.

Ces objets ont été déposés à la mairie. Les propriétaires pourront venir les retirer les jours de permanence.

Pétards :

Nous vous rappelons que l'usage des pétards sur la voie publique est formellement interdit, même le 14 juillet. Merci de bien vouloir en informer vos enfants, et de ne pas leur donner la possibilité d'acheter des pétards, par ailleurs parfois dangereux.